

## COMMUNIQUÉ DE LA CHANCELLERIE

### **LES MESSES DU 24 DÉCEMBRE 2017**

**24 DÉCEMBRE : UN DIMANCHE** — Cette année, la fête de Noël tombant un lundi, la veille de Noël est un dimanche. Déjà on demande à l'Évêque des directives concernant les messes de ce dimanche, 24 décembre.

1. Ce dimanche, 24 décembre, est aussi le 4<sup>e</sup> dimanche de l'Avent: c'est là une étape importante dans le cheminement spirituel que propose l'Église durant l'Avent, une étape qui mérite de ne pas être négligée et dont on serait mal venu de dispenser.
2. D'autant que ceux et celles qui voudront participer à la liturgie du 4<sup>e</sup> dimanche de l'Avent jouissent d'un droit strict à pouvoir le faire: autre raison de ne pas dispenser de la messe dominicale même si l'on peut craindre que plusieurs fidèles s'en absentent.
3. Conséquemment, soit le samedi, 23 décembre, après 16 h (messe dominicale anticipée) soit le dimanche, 24 décembre, avant 16 h, la messe du 4<sup>e</sup> dimanche de l'Avent doit être célébrée.
4. Si, dans tel ou tel lieu de culte, il y a plus d'une messe le dimanche matin, on pourra n'en maintenir qu'une seule.

Le 24 août 2017